

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU MARDI 21 AVRIL 2020

Présents :

Membres de droit :

Pascal CHARLERY

Philippe HERRIAU

Philippe LAUZIERE

Laurent LENOGUE

Nathalie MENGUY

Catherine VERBRUGGHE

Olivier SICARD

Anne DOUAIRE-BANNY

Collège des personnels enseignants :

Christelle DUPONT-DESHAYES

Muriel GAYRAL

Samia CANGA VALLES

Fatima EL AZIZ

Christine VALLEIX

Martine TEYSSIER

Collèges des personnels non enseignants :

Rose Marie MARQUES

Isabelle HAFID

Yosr KANSO

Eric VINCIGUERRA CPE

Collège des parents :

Fella TORCHET

Meriem BESTANI

Fella SADI

Radia CHERCHALI

Mounia BOUALEM

Alia BEN AMAR

Collège des élèves :

Maya OUMOUSA

John CHAKKOUR

Membre du conseil de gestion :

Valérie ALLARD-LATOURE

Conseillers consulaires :

Laurent RIGAUD
William GUERAICHE
Antoine ACHKAR

Patrick CHALHOUB – Personnalité locale

Invités :

Miriam MAMOURI

Excusés :

Raja RABIA – Consule Générale de France
Sherine Sharara – Présidente du CDG
Mounia DHERBIER – Collège des parents

Absents :

François-Xavier BAUTMANS – Conseiller consulaire
Alain THEVENOT – Conseiller consulaire
Hayet BENGHALIA - CPE

ORDRE DU JOUR :

Ordre du jour conseil établissement du 21 avril 2020

- 1/ Approbation de l'ordre du jour ;
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2020 ;
- 3/ Approbation des conseils d'école de Sharjah, Academic City 2 et Oud Metha ;
- 4/ Point pédagogique sur la mise en place du téléenseignement ;
- 5/ Travaux du conseil pédagogique
- 6/ Modalités d'attribution des diplômes dans les classes à examens en fonction des éléments nouveaux à disposition (DNB et Baccalauréat session juin 2020) ;
- 7/ Approbation du Calendrier scolaire 2020/2021 ;
- 8/ Carte des emplois des postes expatriés Année scolaire 2021/2022 : Reconduction ;
- 9/ Questions diverses.

Ouverture de séance à 16h00

M. Charlery souhaite tout d'abord la bienvenue à tous les membres du Conseil. Il rappelle que cette séance se tiendra en visioconférence compte tenu de la mesure de confinement qui touche Dubaï et la mesure de fermeture des établissements scolaires jusqu'à la fin de l'année scolaire. Dans ce cadre il rappelle qu'il n'y aura aucun échange sur les problématiques de frais de scolarité au cours de cette séance puisqu'il n'est pas de la compétence d'un CE de traiter de ces questions. M. le proviseur sollicite la bonne volonté des membres pour prendre en charge de rédaction du procès verbal de la séance. Ce dernier

est confié aux représentants des personnels : Mme Kanso et ses collègues. M. le proviseur les en remercie en précisant qu'il reste à leur disposition.

1. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

M. le proviseur entame la lecture du projet d'ordre du jour tel que présenté dans les convocations. Il propose de l'entériner sauf s'il fait appel à des remarques particulières.

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR :

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est approuvé et adopté à l'unanimité.

2 Approbation du procès verbal de la séance du 2 février 2020

M. le proviseur demande aux membres d'adopter le compte-rendu du dernier conseil d'établissement.

Il s'enquiert de la bonne diffusion du document et de la qualité de retransmission des débats. M. le proviseur remercie Mme Dherbier pour la prise de note et la retranscription de celles-ci. Ce procès-verbal n'appelle pas de commentaire particulier des membres.

Mme Dherbier étant absente à ce conseil d'établissement, monsieur le proviseur demande aux représentants des parents d'élèves de bien vouloir lui transmettre ses remerciements au nom du conseil. Des remerciements pour la prise de note et pour la retranscription.

Le procès-verbal est soumis au vote :

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR :

ABSTENTION : 0

Le compte-rendu du dernier Conseil d'Etablissement du 2 février 2020 est adopté à l'unanimité.

3 Approbation des comptes rendus des conseils d'école de Sharjah, d'Academic City 2 et d'Oud Metha.

M. le proviseur demande aux membres d'adopter les comptes-rendus des derniers conseils d'école des trois autres sites. Il précise que ces réunions se sont tenues en visioconférence également ; il a pu y assister avec M. Herriau le SG-DAF et a pu féliciter les enseignants, les élèves et les parents pour les adaptations mises en œuvre pour améliorer encore l'Enseignement à Distance.

Il s'enquiert de la bonne diffusion des documents et de la qualité de retransmission des débats. M. le proviseur remercie les secrétaires de séances pour la prise de notes et la retranscription de celles-ci. Ces procès-verbaux n'appellent pas de commentaire particulier.

VOTE CONTRE : 0

VOTE POUR :
ABSTENTION : 0

L'ensemble des procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

4 Point pédagogique sur la mise en place du téléenseignement :

Pour donner suite à la décision de la fermeture de l'établissement sur ses 4 sites par les autorités locales en date de la fin des cours du jeudi 2 mars, toutes les équipes ont été réunies sur tous les sites pour avoir des lignes communes.

Les grandes lignes mises en place

- Définition des plateformes à utiliser et harmonisation des outils : suite google et Pronote. 2 outils qui respectent la loi RGPD et reconnus d'intérêt/ préconisés dans le vademécum de crise de l'AEFE.
- Volonté de ne pas aller chercher de nouveaux outils quand certains existaient, et pour ceux qui n'utilisaient pas d'outils, incitation à mettre en œuvre les outils déployés sur les autres sites
- Fort accompagnement par le service IT et la direction. Le service IT a œuvré grandement pour accompagner les enseignants, les familles et les élèves, pour faciliter les connexions.
- Pour le premier degré le proviseur renvoie aux comptes rendus des CE des écoles. Pour le secondaire la plateforme qui centralise les informations est Pronote qui doit recenser avec anticipation les temps forts de la semaine (rendez-vous Visio et Classroom), les plans de séances et les devoirs, les QCM et les liens vers des vidéos dont la caution pédagogique reste de l'autorité des enseignants.

M. le proviseur : « Les documents partagés sont les plans de séance, les plans de séquences, la mise des devoirs, ils sont retrouvés sur Pronote selon la répartition des heures dans la journée. Les QCM également Pronote, pour faciliter l'évaluation. Également les liens qui permettent d'orienter les élèves vers des vidéos, des capsules vidéo, certains liens YouTube à conditions que les enseignants y apportent leurs autorités pédagogiques.

Les ressources CANOPE et les ressources du CNED ont été aussi mises à disposition pour les enseignants ».

Les grands chiffres et analyses dans le cadre de la politique qualité sont bons (enquête de satisfaction entre 72 et 81% de satisfaction qu'il s'agisse de l'enquête interne ou celle du KHDA).

Les marges de progression :

Dès les premières séances et la première semaine, les remontées ont concerné plusieurs points. Les rajustements grâce à la réactivité des collègues ont été effectués. Des consignes encore plus précises ont été à nouveau explicitées et rappelées toutes les semaines dans un document interne préparé par la direction de l'établissement. La direction a continué à accompagner les collègues, envoyer des messages de félicitation, d'encouragement et d'appui. Tous ont été disponibles pour accompagner et rassurer quant à la prise en main des outils.

M. le proviseur indique que les équipes sont encore et toujours à l'écoute des remontées de manière à réajuster au quotidien des consignes encore plus précises transmises par la direction aux enseignants toutes les semaines dans le bulletin hebdomadaire. Des préconisations et des consignes sont rappelées de manière à faciliter les enseignements pour élèves.

M. le proviseur salue l'engagement des enseignants qui ont très bien réagi et qui sont montés en compétence très rapidement parfois en sacrifiant les jours de congés.

Il félicite également les élèves qui sont également montés en compétence sur la partie numérique et en termes d'autonomie pour l'organisation de la journée et les parents d'élèves qui accompagnent leurs enfants. Tout le dernier trimestre sera en téléenseignement.

Les aménagements ont été axés sur :

- La charge de travail et le report sur Pronote des temps en « présentiel »
- L'Uniformisation des outils
- L'harmonisation des outils en respectant une certaine forme de liberté pédagogique
- La rédaction d'une charte pour protéger élèves et personnels
- L'accompagnement individualisé et les réponses aux élèves en temps raisonnable
- La présence devant les écrans
- Des visioconférences plus récurrentes

Le proviseur vidéoprojette les chiffres du service IT depuis le début de l'enseignement à distance : on y repère les évolutions par site puis pour le lycée en général.

Près de 7000 connexions à la semaine, moitié moins sur AC2, parce qu'il y a moitié moins d'élèves. A Sharjah et Oud Metha, des connexions également qui sont d'un niveau convenable.

Le résultat de l'enquête se trouve dans le trait d'union d'il y a 2 semaines.

Une autre enquête de satisfaction sera lancée en date du 30 avril. Cela correspondra à presque 2 mois de téléenseignement.

Mme Ben Amar : « Je voulais partager un sentiment de la part des parents d'Oud Metha, qui voudraient un peu plus de visios. Pour l'instant c'est une fois par semaine ce qui n'est pas assez pour occuper les enfants entre les moyennes et grandes sections ».

Mme Verbrugge : « Vous parliez de visios pour occuper les élèves, ce n'est pas cela l'objectif en maternelle. On n'occupe pas les élèves face à un écran avec une visio avec une maitresse. L'objectif c'est la manipulation. Les visios pour une classe, pour une maitresse c'est 4 visios en fait voire 5 visios. Parce qu'on ne peut pas faire de visios en classe entière en maternelle. C'est énormément de préparation, et de temps, et elles se sont rendu compte que ce n'était pas le plus efficace.

Les capsules vidéo que les élèves pouvaient repasser plusieurs fois avec l'explication de la maîtresse qui montre en même temps comment il faut faire pour certaines activités sont plus efficaces ».

M. le proviseur : « il faut savoir que chaque semaine, l'inspectrice de l'éducation nationale Mme Anne SIMON, fait une réunion avec tous les directeurs. Toutes les pratiques sont partagées et les 7 établissements français harmonisent leurs modalités de fonctionnement. Madame la directrice a entendu votre remontée, et il sera intéressant de la partager avec l'inspectrice particulièrement sur le niveau des maternelles parce que l'on sait qu'en termes d'autonomie, c'est le cycle le plus difficile. Le lien est fondamental entre l'enfant et l'enseignant et il faut trouver un juste équilibre ».

M. le proviseur finit sur la partie bilan de cette période. Il y a donc du téléenseignement et il y a du télétravail. M. le proviseur rend hommage aux personnels en présentant les modalités de travail des non enseignants, et tous les personnels administratifs. Le maintien du rythme de travail a été lancé par l'équipe de direction.

Grâce au télétravail toutes les instances de l'établissement ont été et seront maintenues jusqu'à la fin de l'année :

Maintien des CE, des conseils de classes, des conseils pédagogiques, des réunions de direction, des réunions de service, réunion d'équipe et dialogue social.

Le proviseur poursuit les bilans réguliers avec les représentants des parents, le CDG, les RDP (représentants des personnels) afin d'être au plus près des problématiques et piloter au mieux dans un contexte inédit où il faut repenser l'enseignement, les pratiques managériales et le pilotage.

Des réunions régulières sont tenues avec le poste diplomatique et les proviseurs des 6 autres lycées pour soutenir le réseau des Emirats.

Des contacts et réunions réguliers avec l'AEFE ont lieu, tout comme avec le service pédagogique (IPR référent M. Mouhoub), le chef de secteur et l'IEN.

Le proviseur remercie l'ensemble des équipes pour la très bonne tenue du lycée Pompidou au cours des dernières semaines.

Mme DOUAIRE-BANNY félicite avec grand plaisir l'ensemble des équipes à cette adaptation au téléenseignement et au télétravail. Le KHDA a repéré le lycée français parmi les lycées qui ont le mieux réagi aux nouvelles conditions.

Mme CHERCHALI à M. le proviseur : « Je voulais vérifier avec vous par rapport aux plateformes de travail. Vous aviez mentionné Google Classroom et Pronote »

M. le proviseur : « La suite Google, c'est google Classroom qui permet aux enseignants de se connecter sur Meet, Hang out, de manière à avoir les visioconférences. Tout cela est la même plateforme.

Mme CHERCHALI : « Qu'en est-il de la plateforme ZOOM ? »

M. le proviseur : « La plateforme ZOOM, n'est pas une plateforme que l'établissement recommande dans la mesure où pour le moment au niveau du Vademecum de l'AEFE en tant

de crise, ce n'est pas une plateforme qui présente toute la sécurité en termes de respect des données ».

Mme CHERCHALI : « Qu'en est-il des enseignants qui l'utilisent ? »

M. le proviseur : « nous avons encore rappelé dans le bulletin hebdomadaire la semaine dernière quels étaient les outils que la direction avait préconisés depuis le début. La plateforme est de qualité en terme pédagogique, c'est en termes de protection des données que la prudence est de mise. Je me dois de rappeler aux enseignants que nous devons respecter, même à l'étranger, la protection des données, la RGPD. C'est à ce titre-là, et les enseignants pourraient faire passer le message si besoin était, que nous recommandons très fortement de rester sur les préconisations de la direction. »

Mme EL AZIZ : « Il y a juste quelques professeurs qui se retrouvent obligés d'utiliser ZOOM pour leurs visioconférences pour des raisons de connexion. C'était de manière ponctuelle. En fonction du lieu d'habitation, les enseignants sont sur Etisalat ou sur Du, ils ne peuvent pas avoir de visioconférences avec leurs élèves sans que la connexion ne soit perdue ou qu'elle soit complètement chaotique. Certains collègues l'utilisent parce qu'ils n'avaient pas d'autres choix, c'est uniquement pour les visioconférences et le reste du temps ils utilisent google Classroom, ... etc. ».

M. Lenogue : « Il est vrai que cela reste très exceptionnel et nous avons fait un rappel récemment à tous nos enseignants. Il y a très peu d'utilisations de ZOOM et elles sont toujours expliquées ».

Mme Meriam BESTANI : « Je voulais en profiter pour remercier le corps des enseignants d'avoir su relever ce défi au pied levé et d'avoir su se réinventer même s'il y a des ajustements nécessaires mais ça été fortement apprécié de continuer l'enseignement même dans des circonstances inédites et de crises que nous sommes en train de vivre ».

5 Travaux du dernier conseil pédagogique :

Le dernier conseil pédagogique s'est réuni jeudi 8 avril 2020. Plusieurs points ont été débattus, le relevé de conclusions a été joint aux convocations du présent conseil d'établissement. Les échanges ont été nourris et ont permis de déterminer la politique d'établissement en matière de politique des langues et parcours linguistiques, de réforme du lycée/réforme du baccalauréat, et d'un ensemble d'éléments concernant la politique d'évaluation pendant la période de téléenseignement.

M. le proviseur cède la parole à Messieurs Lauzière et Lenogue, proviseurs adjoints, pour commenter les points qui ont été débattus et actés, à l'aide de documents vidéo-projetés. Certains éléments avaient été présentés aux enseignants en avant-projet sous forme de PJ au dernier bulletin hebdomadaire interne.

M. Lenogue : « Nous vous informons de l'ouverture d'un nouvel enseignement, droit & grands enjeux du monde contemporain, enseignement depuis la réforme du lycée. Cet enseignement nécessite qu'il soit assuré par un enseignant qui possède au minimum une licence en droit ou sciences politiques. C'est une introduction au droit, une introduction aux

aspects juridiques. Cet enseignement optionnel sera aligné en terminale sur deux autres : les mathématiques complémentaires et les mathématiques expertes. Cet enseignement permet d'élargir encore la carte des formations du LFIGP.

Cf / diapo : éléments nouveaux rentrée 2020 – répartition des enseignements de spécialité en 1ere :

7 classes de 27 élèves, soit 189 élèves au maximum.

L'établissement s'engage à donner satisfaction aux vœux des élèves et à rendre possible tous les parcours souhaités et imaginables à partir de nos sept enseignements de spécialité ouverts.

Cf/diapo : éléments nouveaux rentrée 2020 – répartition des enseignements de spécialité en Terminale :

7 classes de 26 élèves, soit 182 élèves au maximum.

Une refonte partielle reste probable des classes de 1eres passées en terminale puisque les choix d'enseignement vont différer d'un élève à l'autre ».

La réforme sera mise en œuvre l'année prochaine en classe de terminale,

Cette diapositive montre la pertinence de la réforme. Elle est parfaitement adaptée pour les élèves du LFIGP puisqu'on observe 3 parcours pertinents ».

Monsieur Lauzière prend la suite pour présenter le BAC 2021- Grand oral.

Cf / Diapo : BAC 2021-Grand oral

M. Lauzière : « L'idée est de vous présenter le grand oral et les réflexions que nous avons pu mener.

Les objectifs :

- Montrer sa capacité à prendre la parole en public
- Utiliser des connaissances solides liées à ses spécialités
- Démontrer ses qualités argumentatives et la maturité de son projet de poursuite d'études voire professionnel

M. Chakkour : « Le grand oral se déroulera après les épreuves écrites des spécialités en juin, c'est cela ?

M. Lauzière : « Sur le calendrier normalement c'est ce qui est prévu mais nous n'avons pas encore le calendrier précis ».

Les modalités d'évaluation pendant le troisième trimestre sont présentées.

M. Lauzière : « Il y a un pacte entre les familles, l'établissement, les élèves, concernant l'honnêteté intellectuelle et l'honnêteté de tout ce qui est réalisé par les élèves. Sans cela, le plan envisagé et les modalités mises en œuvre ne pourront pas fonctionner. L'objectif ne sera pas la note sur le troisième trimestre, mais de vérifier les acquis dans une continuité pédagogique. La priorité de cet enseignement à distance est de préparer les élèves à l'année suivante.

Les oraux de français seront maintenus, tout comme les oraux blancs du baccalauréat pour les 1ères. (situation au jour du CE)

En terminale, nous étudions la possibilité d'organiser les oraux de langues vivantes étrangères ».

Mme VALLEIX : « Au niveau des oraux blancs de français, il faudrait préciser que ce sont des entraînements de français »

M. Lauzière : « Nous sommes dans le cadre de la préparation, des entraînements. Nous allons les appeler des exercices d'entraînements à l'épreuve orale pour les élèves de 1ère ».

Mme Boualem : « Concernant l'oral et l'écrit du DNB, apparemment il n'y a pas encore de dates définies, et par rapport au travail qui va être fait avec les enseignants, est-ce qu'il y a une grille de prise de rdv en dehors des visioconférences faites pendant le trimestre, notamment pour l'oral ».

M. Lauzière : « Une préparation a déjà démarré depuis le début de l'année. L'idée est l'étude de la mise en place de la préparation de la deuxième phase de préparation à distance avec des temps de formation. Tout sera communiqué aux familles dès la validation ».

6/ Modalités d'attribution des diplômes dans les classes à examens en fonction des éléments nouveaux.

M. le Proviseur soumet à l'assemblée un diaporama qui reprend les annonces faites par M. Blanquer, Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse le 3 avril dernier. Il précise que ces consignes sont en attente de préconisations liées aux spécificités des établissements français de l'étranger qui doivent être annoncées par la direction de l'AEFE dans les jours qui viennent par le biais du service pédagogique en concertation avec les académies partenaires.

Le cadre global :

- Ne pas léser les élèves
- Garantir la qualité et l'équité du baccalauréat
- S'assurer qu'il y ait un maximum de cours en juin
- Assurer la sécurité des élèves et des personnels
- Acter qu'il n'y aura pas d'épreuves écrites

Le DNB :

- Il sera obtenu par contrôle continu
- Moyenne des notes enregistrées aux 3 trimestres sans intégrer les notes obtenues pendant le confinement
- Obtention du DNB par jury de délibération. Prise en compte de l'assiduité, de l'engagement et de la régularité du travail pendant le confinement.

Les 1ères :

- Pas d'épreuve d'E3C2 compte tenu du confinement
- Epreuve d'E3C3 passée en terminale
- Prise en compte par CC des notes de la spécialité non poursuivie en terminale ainsi que celle de l'enseignement scientifique

- Pas d'épreuve écrite de français
- Epreuve orale de français maintenue en juin 2020. Liste de 15 de textes

Le baccalauréat :

- Le baccalauréat 2020 est obtenu par contrôle continu
- Moyenne des notes enregistrées aux 3 trimestres sans intégrer les notes obtenues pendant le confinement
- Obtention du bac par jury de délibération. Prise en compte de l'assiduité, de l'engagement et de la régularité du travail pendant le confinement
- Prise en compte renforcée du livret scolaire au jury

Modalités Jury :

- Résultats supérieurs à 10/20 : obtention du diplôme
- Résultats compris entre 8 et 10 : oral de 2nd groupe, « rattrapage ».
- Résultats en dessous de 8, échec sur décision du jury et après étude du dossier. Session en septembre possible.
- Maintien des mentions.

7/ Approbation du calendrier scolaire 2020/2021

Monsieur le proviseur expose la proposition de calendrier présentée aux 3 conseils du premier degré. Les 3 conseils ont validé le projet à l'unanimité. Une seule mouture a été proposée par le poste diplomatique, il s'agit de celle présentée ce soir.

Plusieurs éléments sont à préciser :

- Il respecte les alternances de congés et de périodes de classes. Le 3^{ème} trimestre reste un peu plus dense ; 5 périodes de durée comparable et 4 périodes de congés scolaires,
- Il intègre les jours officiels fériés tels que définis les années antérieures ;
- Il est harmonisé sur l'ensemble des lycées français des Emirats
- Il respecte le calendrier de la formation continue et permet un nombre suffisant de semaines pour les regroupements de personnels
- Il intègre un nombre d'heures comprises entre 864 et 936 heures et permet de libérer l'établissement en cas d'intempéries si besoin 2 à 3 demi-journées.

M. le proviseur : « Ce calendrier doit recueillir l'avis du conseil d'établissement, il a été proposé à tous les conseils d'école. Il répond à un ensemble de contraintes qui s'imposent à nous. Les contraintes ont été explicitées en conseils d'école, et dans les 3 conseils d'école nous sommes arrivés à un avis favorable et à l'unanimité.

Le calendrier est partagé avec les autres établissements scolaires, sous la supervision de l'IEN et du poste diplomatique, nous arrivons à la version que je vous ai proposé et que je soumettrai au vote ce soir.

Une rentrée des professeurs le 1^{er} septembre, une prérentrée des élèves le 2 septembre avec une fin d'année scolaire au 30 juin 2021.

Avec l'accord du KHDA, nous avons pu intégrer le dimanche 3 janvier 2021, à la suite d'une demande de monsieur l'ambassadeur par rapport au retour des familles françaises qui seraient rentrées en France pour les congés scolaires. Nous retrouvons aussi un maximum de jours fériés qui respectent le calendrier des fêtes locales. Une fragilité reste cette période mai-juin qui est toujours relativement longue mais qui est pour le second degré ponctuée par les examens. Le calendrier soumis ce soir présente 176 jours pour 893 heures. Sachant que nous sommes toujours amenés chaque année à une fermeture de l'établissement 1, 2 voire 3 demi-journées en fonction des aléas météorologiques ».

Mme BESTANI : « Nous espérons tous pouvoir mettre en place ce calendrier prévu pour du présentiel, ou aussi une reprise de l'enseignement à distance. Ou bien est ce que nous prévoyons pour le moment ce calendrier en présentiel et que l'on pourrait le revoir éventuellement ce calendrier. Comment cela se passe au niveau de la procédure de validation ? ».

M. le proviseur : « C'est un calendrier scolaire, la modalité de l'enseignement n'est pas impactée dans la mesure où ce que regardent les autorités locales c'est que le nombre d'heures et le nombre de jours de scolarité ne soient pas impactés. Donc même si nous devons basculer encore une fois sur du distanciel, le nombre de jours de scolarité n'est pas considérés. Ce qui pourrait arriver éventuellement, c'est qu'il y ait des périodes de vacances qui soient bougées et auquel cas cela pourrait nécessiter peut-être un vote en conseil d'établissement ».

Après quelques échanges, M. le Proviseur soumet le calendrier présenté au vote.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour :

Le calendrier scolaire proposé est adopté à l'unanimité.

8/ Carte des emplois des postes expatriés pour l'année 2021-2022 : Reconductions

La carte des emplois sur supports expatriés doit recueillir l'assentiment du conseil d'établissement. Il s'agit d'une opération de reconduction. Il n'est pas prévu de modification de la carte actuelle qui se décompose comme suit :

- 7 postes en direction pleine et entière, à savoir, 3 directeurs d'école, 2 proviseurs adjoints, un Secrétaire général/DAF et un proviseur.
- 4 postes d'enseignant à mission de formateur pour la zone Moyen Orient : SVT, technologie, EPS et Arabe.

M. le proviseur : « J'ai demandé aux services de l'AEFE de maintenir ces supports dans notre établissement. C'est une carte qui repartirait sur une reconduction à 11. Pour avis ».

Monsieur le proviseur soumet cette carte au vote.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour :

La carte des emplois expatriés Rentrée 2021/2022 est approuvée à l'unanimité

9/ Questions diverses.

Plusieurs questions ont été déposées par les personnels :

- La pertinence de faire des évaluations lourdes pour les professeurs (oraux en classe de terminale et troisième) en cette période d'enseignement à distance.

M. le proviseur cite de qui a été répondu lors du CP

En troisième, la mise en place d'une évaluation dans le cadre de la préparation à un oral répond davantage aux objectifs du cycle 4 : il est de notre devoir de maintenir une soutenance en fin de 3^e, en vue des oraux de premières et de terminales.

→ Cette soutenance d'oral se déroulerait en juin en vue de donner des conseils et de s'améliorer. Les élèves et les professeurs ont travaillé sur cet oral.

→ Oral rémunéré en heures supplémentaires si le créneau horaire habituel des enseignants n'est pas respecté.

- Qu'en est-il du planning des conseils de classe du 3^e trimestre dans la mesure où celui-ci se termine le 30 juin.

Le planning n'est pas encore fixé. Nous sommes en attente du bulletin officiel sur l'organisation de la fin de l'année. Le lycée est dépendant du calendrier des opérations d'orientation en France.

- Inquiétude sur les conditions dans lesquelles se passeraient les oraux de français s'ils étaient maintenus.

Le proviseur comprend les inquiétudes. Il les partage. Le service pédagogique de l'agence en accord avec les académies partenaires doit se positionner sur l'organisation des oraux en raison des spécificités de chacun des pays. Nous restons dans l'attente de ces consignes.

- Compte tenu du contexte actuel, les collègues s'inquiètent d'éventuels suppressions de postes ou de réduction d'horaire dans certaines disciplines.

Notre structure est une structure qui vit. Nous subissons les évolutions d'effectifs. Il y aura certaines des impacts comme dans tous les établissements. Nous tenterons de les limiter et d'analyser chaque situation. Il risque d'y avoir des suppressions mais aussi des collègues risquent de nous quitter. L'équilibre permettra de compenser. Il est de toute façon trop tôt pour prendre de telles décisions. Nous n'avons pas de réelles prévisions d'effectifs à ce stade tant que les vols ne sont pas rouverts.

Pour le site de Sharjah, les mêmes incertitudes subsistent. Nous sommes à ce jour dans la perspective de 5 classes pour la Maternelle. Les chiffres vont s'affiner avec la réouverture des lignes aériennes qui confirmera si des familles quittent le lycée ou pas.

M. le proviseur : « Pour Sharjah, il y avait une question supplémentaire sur l'organisation de soutien pour les élèves qui auront des difficultés d'apprentissage et qui seraient impactés à la rentrée prochaine par des apprentissages qui auraient manqué.

Il ne va pas y avoir dans les calendriers de nos élèves dès la préparation de rentrée, des pavés rattrapage dans les emplois du temps mais je rappelle que nos équipes seront engagées à réfléchir à des aménagements de parcours. Les connaissances et les compétences doivent être validées sur les cycles et pas sur des années. Les collègues mettront en œuvre la différenciation pédagogique, et mettront en place des outils d'apprentissage au quotidien aidants et adaptés.

Nous nous appuyons sur les AP, les APC dans le 1^{er} degré pour accompagner les fragilités d'apprentissage que nous pourrions repérer.

Nous fonctionnerons de même au secondaire, nous verrons s'il y a besoin de temps nécessaires pour les accompagnements personnalisés et nous intégrerons ces séances dans les emplois du temps ».

Questions diverses par les représentants des parents d'élèves :

➤ **Orientations**

« Les parents de 6eme ont reçu un mail du conseiller d'orientation pour les classes SI/Classe EURO. Les parents sont toujours en attente de précisions quant aux choix et accessions à ces classes ».

M. le proviseur répond que la commission SI a eu lieu et les décisions sont arrêtées. La commission pour les dispositifs PARLE et les sections euro aura lieu début mai. Une communication est prévue à l'issue de ces commissions. Les calendriers ont été chamboulés au vu de la période inédite pour laisser davantage de temps aux professeurs pour formuler leurs avis.

➤ **EXAMENS**

a) « Quelles sont les modalités du bac (est ce que le bac blanc va compter ?) ». M. le proviseur renvoie aux échanges plus haut.

b) « Pour les langues pour les années examen (surtout les élèves en parcours Euro et SI), les élèves passeront-ils un quelconque examen ou pas ? Si oui sous quelle forme ? »

Les modalités explicitées pour le baccalauréat classique sont de mise aussi pour les sections internationales et européennes. C'est la modalité du contrôle continu qui a été arrêtée par le Ministre.

c) « Pour les classes de 3ieme, est-ce que le brevet blanc ECRIT sera tenu ? Pour l'ORAL, quelles sont les dates ? Qu'en est-il de la préparation avec les enseignants ? Voir le diaporama évaluation pdt l'EAD

➤ **Frais du T3**

M. Herriau prend la parole et explicite la dernière décision du CDG sur le rabais -20%. Il répond aux questions des parents d'élèves sur la commission chargée du fonds de

solidarité. Mme Allard Latour, représentant le CDG, précise que les membres de cette commission ont signé un engagement écrit, précis de confidentialité.

M. HERRIAU : « Les points principaux sont aujourd'hui connus concernant les frais de scolarité ; il y a certains points qui ont été mis en place : des échelonnements de facilité pour les familles d'une part, d'autre part des aides en ligne individualisées qui pourraient être apportées aux familles qui le demandent et puis une décision d'apporter une réduction de 20% à l'ensemble des familles qui paieraient avant le 5 mai. Ce sont les principales décisions qui ont été prises par le comité de gestion.

Mme SADI : « Je voulais à ce propos dire au conseil de gestion que les nombreux parents qui ont demandé une réduction des frais de scolarité du troisième trimestre tiennent à remercier le CDG, pour l'effort consenti de réduction de 20%. Les parents remercient la direction, le personnel non enseignant et le personnel enseignant et l'administration d'avoir relevé le challenge de l'enseignement à distance ».

Mme MARQUEZ : « Si je peux me permettre à la suite de cette décision nous avons des questions en tant que représentante du personnel ... ».

Mme VALLEIX : « Le personnel est très inquiet par rapport aux salaires des enseignants et du personnel non enseignant et administratif. Nous sommes vraiment inquiets, il est important de le dire et de le souligner dans cette instance »

Mme MARQUEZ : « Il s'agit effectivement d'un ressenti et non pas de questions ... Le personnel travaille d'arrache-pied depuis plus de 6 semaines. Nous avons commencé depuis le 5 mars et non pas après les 15 jours de vacances, il fallait que tout soit au point. Les équipes administratives, les enseignants et les non enseignants, tout le monde travaille sans arrêt, vous l'avez bien mentionné tout à l'heure sans aucun congé pour mener à bien nos missions. Nous sommes vraiment très inquiets à la suite de ces dernières nouvelles, nous ne savons pas si nous serons impactés, et comment ? ».

M. le proviseur : « Je sais que vous craignez des impacts salariaux, aujourd'hui je n'ai pas d'éléments qui me fasse dire qu'il y a un vote au conseil de gestion pour des modifications salariales ».

Mme VALLEIX : « Par rapport aux réseaux sociaux j'entends bien il ne faut pas les regarder, il faut dire aux parents de faire attention à ce qu'ils écrivent, c'est important de le rappeler et rappeler aux enfants de ne pas écrire n'importe quoi ».

M. ACHKAR : « Je me permets d'intervenir par rapport à ce qui se dit sur les réseaux sociaux. Il ne faut surtout pas tomber dans ce piège-là. Les échos que nous avons eus au niveau des conseillers consulaires sont tous positifs et cela dépasse même votre établissement.

L'ensemble des parents reconnaissent la qualité qui est dispensée par le corps professoral français dans l'ensemble des établissements. Ils se rendent compte également des difficultés auxquelles les enseignants font face. Il y a un élan de solidarité que nous percevons et qui est rassurant.

L'autre écho que nous avons est la reconnaissance et le remerciement de l'ensemble des parents face à la mesure qui a été prise par le conseil de gestion. Je pense qu'il est trop tôt pour tirer les conséquences directes ou indirectes de ces décisions, en revanche, ce qui serait intéressant sera de voir si cette mesure permettra d'accélérer la collecte des fonds et peut-être lors du prochain conseil nous pourrons avoir un point de vue financier sur l'impact de la mesure sur le cashflow de l'établissement ».

M. le proviseur remercie l'ensemble des participants pour leurs interventions constructives et étayées. Il remercie encore une fois les élèves et les félicite pour leur travail, et leur engagement.

M le proviseur : « Il ne faut rien lâcher, il faut rester concentrés, il faut savoir se trouver du temps aussi pour faire autre chose. La santé psychique et psychologique c'est important et vous avez des professeurs d'EPS qui vous préparent des séances de sophrologie, de relaxation, de respiration ... S'il vous plait, faites passer le message à vos camarades ».

M le proviseur annonce qu'un prochain conseil d'établissement se tiendra fin juin, le 22.

La séance de travail est levée à 18h38.

Le Secrétaire de Séance,

Yosr KANSO



Le Proviseur,

Pascal CHARLERY

